

LE 12 MARS 2024

9H30 - 11H30

Ordre du jour:

- Règlements sportifs 2024,
- Retour sur les mini-stages et stage départemental,
- Automne 2024,
- L'écologie au sein de notre pratique sportive,
- L'équipe départementale de demain

Présents:

- Lucie Quenea PNSG,
- Sébastien Bresson CN Erquy,
- Barbara Cavyn CN Erquy,
- Hugo Souëtre ASNPerros,
- Julien Rolland BNIG,
- Pierre Gaubert CMVSB,
- Ronan Le Goff PNSG / CDV22,
- Tanguy Derouin CDV22,
- Anne-Marie Le Buhan CDV22,
- Audeline Cavalier CDV22

Absents / Excusés :

- Louis Villain EVT,
- Bertrand Le Deut PN Loguivy,
- Cyrille Avril AANPB,
- Maël Dervaux AANPB,
- Pierre Le Boucher CDV22

# COMPTE RENDU

## COMMISSION SPORTIVE



### Règlement sportif 2024 :

#### Modifications apportées :

- A noter que les coureurs licenciés FFV des autres départements peuvent être accueillis mais ne rentreront pas dans le classement du championnat,
  - Pour le championnat D3/D2 : A noter que les coureurs inscrits sur le parcours D1 (liste performance) qui participent à une régates départementale seront inscrits comme « invités » et n'apparaîtront pas dans le classement départemental,
  - Obligation de séparer la ligne de départ et la ligne d'arrivée (Le comité organisateur se doit de prévenir le CDV22 3 jours avant la régates si cela n'est pas possible).
- Modification des années de naissance pour chaque catégorie,
- Le nombre de points Max est fixé à l'issue des inscriptions en ligne,
- Les classements du championnat sont établis et réactualisés après chaque épreuve de façon provisoire,
- En cas d'extraction des résultats nécessaires, l'extraction sera réalisée avec recalcul des points,
- Classements clubs :
  - Tout coureur manquant marque un nombre de points équivalent à celui d'un coureur absent,
  - Pour qu'un coureur soit éligible au classement club du championnat, il doit avoir réalisé la moitié des régates et avoir une licence FFV annuelle. (pas de prise en compte des licences journalières).
- TAVL :
  - remise des prix : récompense 1ère fille / régates
  - prix location bateau : 5€/personne
- Optimist D3 automne : 1ère régates avec classement mais nous gardons la forme plus ludique + inclure parcours type dans le règlement.

# COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE



## Inscription en ligne

- Idée pour favoriser les inscriptions en ligne : inclure dans l'inscription au club en début d'année le coût du championnat départemental.

## Mini stages

- Reprise plus tôt des navigations,
- Faire une annonce officielle et plus tôt des dates ,
- 3 rassemblements : Saint-Quay, Port Blanc et l'Ile grande,
- Opération reconduite l'an prochain.

## Stage optimist départemental février au PNSG

- 24 coureurs / 5 clubs,
- Remarques :
  - le gestion des internes et externes peut impacter le programme d'un des groupes...
  - proposition 4 jours de stage ou 3 jours stage + régates championnat par la suite.

## Stage Ligue

- optimist : 15 jeunes ASNP/PNSG
- Remarque :
  - manque d'information sur ce stage pour le CDV et les entraîneurs (informations directes aux coureurs)

## Calendrier Automne 2024 :

- 8/12 PNSG Ilca, 10/11 SNBSM à vérifier
- 12-13/10 CN Erquy, accueil des 2.93 pendant l'Erquy Fun Cup ?

## Présentation de la charte Voile Verte,

Réflexion sur l'écologie sportive (augmenter la flotte partagée en D3),

Réalisation d'un sondage sur les flottes disponibles,

Réflexion sur une conférence : métiers de la mer, sportif haut niveau ...

# LA VOILE EN VERT

## LE STAGIAIRE S'ENGAGE

- A rincer son équipement que le dernier jour de stage
- A ramener un maximum d'équipement en double

## LE CLUB S'ENGAGE

- A limiter son temps de douches aux vestiaires
- A avoir un accès à l'eau pour remplir sa gourde
- A Donner un accès au séchoir
- Doit prêter au maximum son matériels (sécu, bateaux...)

## LE CDV S'ENGAGE

- A acheter des produits bio et locaux pour le goûter
- A être responsable de la charte et y participer au bon fonctionnement

